

FICHE DE POSTE

| | | |
|----------------------------|--|--|
| IDENTIFICATION DU POSTE | REFERENCE | N°79-1 |
| | INTITULE DU POSTE | Conseiller Pédagogique Arts plastiques |
| | PLACE DU POSTE | Il est basé à la DSDEN et rattaché administrativement dans une circonscription. Il exerce sa fonction sous l'autorité du DASEN, de l'IEN adjoint chargé du 1 ^{er} degré et sous la responsabilité de l'IEN chargé de la mission "Arts et Culture". |
| PROFIL DU POSTE | CADRE GENERAL | Le conseiller pédagogique en Arts plastiques est un enseignant maître formateur avec une mission spécifique qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN de la mission "Arts et Culture". |
| | MISSIONS | Le conseiller pédagogique en mission départementale est un élément moteur pour l'élaboration de projets pédagogiques innovants. Il contribue à l'analyse des besoins des équipes enseignantes, à l'inventaire des ressources locales, à l'élaboration de chartes ou de conventions visant la mise en relation des écoles avec différents partenaires (collectivités locales, structures artistiques, culturelles, intervenants spécialisés), dans les domaines artistiques et culturels. Il impulse et coordonne des actions de formation et d'aide aux enseignants. Il peut proposer des ateliers de découverte et de pratiques artistiques. |
| | FONCTIONS | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la conception et la mise en œuvre du PEAC selon le maillage du territoire en réseau par la mise en relation des structures culturelles avec les écoles et les établissements de ces réseaux. - Initier un projet triennal départemental qui s'inscrit dans les priorités nationales et académiques qui donnera lieu à des restitutions dématérialisées et à des expositions. - Coordonner les projets en lien avec la DAAC, le service Arts et culture de la DSDEN et les structures partenaires. - Participer à la définition des actions, à leur gestion notamment lors des comités de pilotage, à la formation associée et à la valorisation des productions. - Accompagner les projets par le développement de ressources pédagogiques. - Participer à la conception et au suivi des projets locaux qui sont administrés par une convention engageant IEN, mairies, structures, artistes... |
| | COMPETENCES | <ul style="list-style-type: none"> - Aimer travailler en équipe, - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, - Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement, - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions - Avoir un excellent positionnement institutionnel - Actualiser ses connaissances dans le domaine de la didactique des arts plastiques et des nouvelles recherches - Avoir une pratique culturelle soutenue sur les différents événements du territoire et se tenir informé au niveau national voire international |
| CONTEXTE ADMINISTRATIF | PRE-REQUIS (diplômes ou expérience) | <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au mémento du mouvement pour ce qui concerne les Conseillers pédagogiques - Etre titulaire du CAFIPEMF de la spécialité : Arts plastiques |
| | NOMINATION | Participation et affectation au mouvement principal à titre définitif |
| | REGIME HORAIRE | Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré |
| | MODALITES DE CANDIDATUR E | Les enseignants formulant des vœux sur un ou plusieurs postes de CP Arts devront retourner la fiche en annexe 23 à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 20/03/2020 Copie à IEN Marignane ce.0131525m@ac-aix-marseille.fr |
| | CONTACT | IEN Marignane ce.0131525m@ac-aix-marseille.fr |